

II- BILAN DE NOTRE INTERVENTION

II- 1) Chronologie

Il est difficile de séparer une chronologie de l'intervention, de ses fondements politiques et de ses leçons. Néanmoins, il semble nécessaire d'en faire état pour donner une idée plus précise du développement de l'intervention et des problèmes qu'elle pose.

a) Aubervilliers (janvier 1970)

Avant le décès des 5 Maliens d'Aubervilliers (1er janvier 70), l'intervention était limitée à un foyer où un comité de locataires avait été constitué, plus quelques tentatives dans un ou deux autres foyers. Aubervilliers a été une date décisive :

- * première apparition politique des travailleurs immigrés (la manifestation du cimetière, avec 1 500 travailleurs)
- * première confrontation significative avec les maoïstes et avec le PC
- * fondation de la plupart des comités de locataires.

Là où les maoïstes se contentaient d'une opération symbolique, quel qu'en soit le caractère spectaculaire (occupation du CNPF et du foyer d'Ivry par des maoïstes et des intellectuels), nous jetions les bases d'une riposte durable, en commençant à organiser les immigrés : 4 comités de locataires se formaient, c'était en leur nom que l'appel au cimetière, le meeting à cette occasion et les thèmes qui y étaient développés, étaient lancés.

L'agitation se développa ainsi pendant 4 semaines : réunions centrales des comités de locataires, sortie du No 1 de « Commune », organe central des comités de locataires, mouvement de grève dans les foyers, occupation du foyer d'Aubervilliers déclenchée par le comité de locataires en vue d'obtenir l'expulsion du gérant responsable des 5 décès.

b) de janvier à avril 70.

Période de relative stagnation : pas de luttes dans les foyers, et surtout stagnation des comités, liée avant tout à notre absence de prise en charge systématique d'un travail de politisation en profondeur du milieu. Une seule initiative dans ce sens : la constitution d'une école de formation sur les questions de l'exploitation dans les entreprises, dont le rôle est de faire connaître leurs droits aux immigrés, mais surtout de dénoncer et d'expliciter l'exploitation capitaliste (rôle des primes, problèmes des licenciements, du chômage, Sécurité Sociale, etc...)

c) d'avril à juin 1970 :

Décision est prise, tout en maintenant et en animant les comités de locataires, d'accomplir un travail de politisation du milieu. Pour ce faire, sortie d'une feuille politique de cellule, « la lutte continue » qui intervient sur 3 sujets :

- les luttes hors de l'entreprise
- les luttes dans l'entreprise de l'ensemble des travailleurs
- la situation internationale et les régimes des pays d'origine.

D'autre part, l'école de formation porte désormais aussi, en alternance avec les sujets ci-dessus définis, sur les luttes de classe en Afrique.

Une bataille politique d'envergure a lieu pour le 1er Mai : nous avons en effet mené dans les foyers une campagne pour la participation des immigrés, organisés en comités de locataires, au cortège révolutionnaire. L'importance de cette bataille se mesure moins à son succès immédiat (une quinzaine de manifestants) qu'à son impact dans les foyers, où elle a permis la rupture des travailleurs avec les éléments crypto-PC qui participaient aux comités de locataires.

Sur cette base, la clarification politique commence à s'opérer dans les foyers, l'agitation s'y développe. Il faut prendre une initiative susceptible de donner des objectifs à la mobilisation.

d) de juillet à septembre 70.

Sur notre initiative, les comités de locataires lancent une grève des loyers dans 2 foyers. Deux autres foyers, en grève depuis plusieurs mois, et un cinquième où la lutte reste à un stade moins avancé, se joignent au mouvement. D'emblée, la grève prend un caractère de masse (1 500 grévistes) et une signification politique avancée :

- ce sont effectivement les comités de locataires qui pren-

nent en charge l'organisation de la lutte, et même qui l'animent au jour le jour dans certains foyers (AG fréquentes, etc...)

- la lutte est centralisée entre tous les foyers : « comité central de grève », présence de délégués de chaque foyer aux différentes AG, ébauche d'une tactique commune de lutte ;

- revendications avancées : par exemple dans un foyer, il est décidé que la grève ne s'arrêtera pas avant la fin des travaux réclamés ; dans tous les cas, il ne s'agit pas seulement des conditions de logement, mais de contester au gérant et aux dirigeants d'association le droit de faire ce qu'ils veulent envers le foyer.

La grève est actuellement terminée, sauf dans un foyer. L'un des foyers a obtenu gain de cause sur toutes les revendications, un autre a arrêté la grève après des satisfactions mineures. Dans ce dernier cas, il s'agit de faiblesses du comité de locataires : pas assez d'animation de l'ensemble du foyer.

Pendant la grève, sortie de « commune » dont les articles ont été rédigés en partie par les comités eux-mêmes. Sortie également de « la lutte continue ».

II- 2) Les comités de locataires.

L'axe principal de notre intervention est la constitution et l'animation de comités de locataires. Brisant toutes les divisions introduites dans le milieu (races, nationalités, tribus), et visant à unifier, dans la lutte, l'ensemble des locataires d'un foyer, les comités de locataires sont des organes de gestion et d'organisation des luttes par les travailleurs.

Pendant les périodes de lutte déclarée, les CL ont effectivement joué ce rôle : la grève de juillet-août, même si elle s'est lancée sous notre égide politique, a été concrètement structurée et organisée par eux. C'est dans de telles périodes que la fonction de masse des CL (distincts de l'ensemble des travailleurs puisqu'ils sont des délégués élus et révocables) apparaît de plus en plus clairement dans les foyers.

Entre 2 luttes ouvertes, les CL subsistent :

- parce que, en les maintenant, nous matérialisons l'acquis, en élévation du niveau de conscience, gagné par les travailleurs au cours des luttes ;

- parce que, de plus en plus, ils représentent un courant politique, c'est-à-dire les travailleurs qui ne se contentent pas de se défendre contre un gérant ou de vouloir de moins mauvaises conditions de logement, mais qui préparent la lutte contre l'ensemble de l'exploitation spécifique hors de l'entreprise des immigrés, qui font de l'agitation dans le foyer sur ces thèmes, qui préparent de nouvelles luttes du foyer sur ces bases.

Cette évolution pose d'ailleurs 2 problèmes :

- définir des objectifs de lutte concrets (cf. 3ème partie)
- renforcer notre rôle de direction politique (cf. II-3).

Il faut insister une fois encore sur le caractère décisif des CL comme épine dorsale de l'intervention. Toutes les organisations qui n'ont pas compris cette question de l'organisation des travailleurs immigrés pour mener eux-mêmes leurs propres luttes ont fait faillite, soit qu'elles s'effondrent peu à peu (PARIA), soit que, confrontées à notre intervention, elles se soient effacées (ex. GP). Il faut dire que ce caractère déterminant des CL a été considérablement renforcé par la démonstration concrète qui a été fournie par les grèves de juillet-août !

II- 3) Le travail de politisation.

Ce travail vise à résoudre le problème suivant : l'élévation du niveau de conscience acquis dans les luttes permet d'envisager à terme la capitalisation à l'extérieur des foyers, dans les usines. Mais, pour autant, ce passage ne s'effectue pas spontanément. Les militants de l'ex-GP raisonnaient ainsi : tout travailleur qui se révolte dans son foyer, se révolte contre le capital et est donc un révolutionnaire (et était donc, de plus, membre de droit de l'ex-GP !). Ce raisonnement pêche sur deux points :

- le niveau de conscience acquis dans une lutte dépend non seulement de sa forme, (plus ou moins dure) mais aussi de sa signification politique et de l'assimilation de celle-ci par les travailleurs en lutte : d'où la fonction des CL, incomprise par l'ex-GP ;